

Communiqué de presse

Éditions RENAISSENS

Les éditions Renaissens, spécialisées dans la publication d'auteurs handicapés sortent leur troisième ouvrage : *Nouvelles du Temps qui passe*, de Michel Pain-Edeline. Un recueil de onze nouvelles qui nous font traverser les siècles, du Moyen-Age à nos jours. Devenu tétraplégique l'auteur cherche à décrire la réalité sous tous ses aspects, aussi bien physiques que sensoriels.

Diplômé de Sup de Co, Michel Pain-Edeline, envisage la carrière de jeune cadre dynamique quand la sclérose en plaques le contraint à l'immobilité et au métier d'enseignant. Un avenir qu'il croit anéanti quand l'écriture lui apporte un soutien moral inespéré. Les personnages qu'il crée l'invitent alors à vivre pleinement, sans aucune limite spatio-temporelle. Avec eux il marche, il court, il galope sur la lande.

La maladie évolue. Aujourd'hui Michel Pain-Edeline trouve assez de force dans un doigt de la main gauche pour actionner les boutons du dictaphone que ses auxiliaires de vie ont scotché sur la main qui jadis écrivait. Il a dû adapter son rapport à l'écriture. Désormais il dicte ses textes et son style ne perd rien de sa beauté. Il a d'ailleurs été récompensé à de nombreuses occasions, notamment lors du Salon du livre de la Rochelle.

« J'ai choisi cet auteur, nous confie Chantal Lebrat, directrice des éditions Renaissens, elle-même atteinte de sclérose en plaques mais à un moindre degré, car il témoigne de l'incontestable pouvoir thérapeutique de l'écriture. Son style m'a, par ailleurs, immédiatement séduite même s'il fallait le rendre accessible à tous. Ensemble nous avons supprimé les termes trop complexes ou trop régionaux qui déroutaient le lecteur. Sa publication en fait un vrai bijou. »

Fondées il y a un an et demi, les éditions Renaissens poursuivent trois objectifs : 1. changer le regard de la société sur le handicap ; 2. apporter aux personnes handicapées reconnaissance et identité citoyenne ; 3. utiliser l'écriture comme outil thérapeutique. Déjà deux autrices aveugles ont été publiées, cet auteur tétraplégique est le troisième. « Je les coache depuis leur envie d'écrire jusqu'à la parution de leur livre dont j'assure la promotion et le suivi. Leurs droits sur la propriété intellectuelle sont comparables à ceux des grandes maisons d'édition et je veille à qu'ils deviennent les acteurs incontournables de la société de demain », insiste l'éditrice. Elle s'apprête d'ailleurs à accompagner dans l'écriture une jeune fille atteinte de mucoviscidose et porteuse d'un beau projet littéraire sur la danse. « Nous avons une semaine, à Cannes, pour voir ensemble comment organiser ses idées, bâtir une structure, identifier ce qui est important, ce qui l'est moins, tout en profitant des bains de mer », dit-elle.

Les éditions Renaissens s'inscrivent également dans un effort de sensibilisation des jeunes au handicap à qui Chantal Lebrat confie la réalisation de l'illustration des couvertures. Un moyen pour les jeunes de se familiariser avec le handicap de l'auteur dont ils illustrent l'œuvre, tout en ajoutant une dimension symbolique : la symbiose entre ceux qui vivent le handicap au quotidien et ceux qui jouissent de la pleine possession de leurs capacités physiques.

www.renaissens-editions.fr

Contact 06 74 54 04 84

<https://www.bod.fr/librairie/nouvelles-du-temps-qui-passe-michel-pain-edeline-9782491157005>

1. Biographie de l'auteur (4^{ème} de couverture)

Diplômé de Sup de Co, Michel Pain-Edeline envisage la carrière de jeune cadre dynamique quand la sclérose en plaques le contraint à l'immobilité et au métier d'enseignant. Habitué, dès l'enfance, à un irrépressible besoin de liberté, l'écriture atténue peu à peu la souffrance physique et morale liée au handicap. Les personnages qu'il crée, étonnants d'endurance ou de simplicité, l'invitent à vivre pleinement, sans limites spatio-temporelles. Il traverse les siècles, à pied, à cheval, dans les airs, s'enfonce dans les forêts, les déserts... Il pense, il écrit. Il ne s'arrête jamais. La paralysie le pousse à toujours plus d'observation. Des après-midis entiers, des pans de nuits, il voyage en compagnie de ces êtres qu'il a façonnés avec des mots et du papier. Puis vient l'ordinateur, le dictaphone... La maladie évolue et perdure cette écriture d'une rare beauté qui a été récompensée à de nombreuses occasions : Salon du livre de la Rochelle, Lectura, Prix Marie de Buttlar, concours de la petite édition de Marseille.



2. Résumé du recueil (4^{ème} de couverture)

Un recueil de onze nouvelles qui jonglent habilement entre les thèmes de l'amour, de la nature, du pouvoir et de la religion. Du Moyen-Age à nos jours, un style que l'on pourrait qualifier d'orfèvrerie littéraire tant l'auteur cherche à décrire la réalité sous tous ses aspects, aussi bien physiques que sensoriels. Chaque phrase est finement ciselée sans jamais paraître longue. On traverse les époques dans un souci de précision extrême. Entre fantastique, philosophie et naturalisme ces nouvelles figent le temps qui passe. À chaque siècle son personnage jusqu'à cet homme en fauteuil roulant qui regarde la mer, telle une mise en abyme de l'histoire si particulière de l'auteur.



3. Entretien avec Michel Pain-Edeline, auteur de *Nouvelles du Temps qui passe*, publié le 30 juillet 2019



Question 1 : Comment avez-vous connu les Editions Renaissens et qu'est qui vous a attiré dans leur démarche ?

Michel : Un ami m'a présenté les Editions Renaissens. Le concept m'a séduit. Les Editions Renaissens ont pour but d'offrir un espace d'expression aux personnes handicapées. Il m'a été donné la possibilité de présenter un recueil de nouvelles. Peu d'éditeurs se portent sur ce genre littéraire.

Question 2 : Ecrire sur un contexte historique exige de nombreuses recherches. Comment les avez-vous effectuées et pouvez-vous expliquer à vos lecteurs cette fascination pour le passé, en particulier pour le Moyen-Age ?

Michel : Longtemps, j'ai été préoccupé par le devoir de mémoire. J'ai donc tenté de fixer ce dont j'avais été témoin et qui me semblait appelé à disparaître : les pratiques, les mœurs, le parler de la société rurale de mon enfance. Ce souci du passé s'assortit d'une certaine nostalgie qui a nourri mes premiers textes de fiction. Le handicap limite l'accès à la documentation. J'ai donc souvent dû faire appel à ma mémoire. Heureusement, la recherche historique m'avait souvent mobilisé. Les moteurs de recherche offrent aujourd'hui des ressources plus facilement accessibles. Ce recours m'a été facilité par la présence de collaboratrices efficaces. Ma dette au passé payée, mon imagination s'est libérée. J'ai créé des personnages au caractère plus complexe, moins inféodés aux valeurs morales traditionnelles. Je les ai parfois fait évoluer dans un univers plus contemporain.

Question 3 : La religion occupe une place importante dans vos nouvelles. La maladie et le handicap en sont-ils la cause ?

Michel : Dans les années soixante, à la campagne, l'éducation chrétienne allait de soi. J'ai très tôt été intéressé par l'architecture religieuse. Naturellement, la religion fait donc partie de mon univers. Elle n'a cependant pas été un secours direct. J'ai une forme de religiosité qui m'est particulière. D'autre part, la religion est un fait de civilisation si important qu'il serait impossible de l'exclure de la création littéraire.

Question 4 : le cheval est omniprésent dans votre œuvre. On sent l'expérience d'un ancien cavalier. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Michel : J'ai pratiqué l'équitation. Ce sport s'assortissait bien à l'idée que je me faisais d'une éducation complète. Il me donnait également l'opportunité d'être en contact avec un animal. Je me demande aujourd'hui si ce partenaire apprécie le service qu'on lui demande. Dans le domaine romanesque, la présence du cheval construit naturellement une ambiance.

Question 5 : Comment l'observation minutieuse de la nature que l'on perçoit dans chacune de vos nouvelles s'est-elle développée ?

Michel : Un penchant naturel et, peut-être, une enfance assez solitaire ont toujours fait de la nature une compagne de vie. Je suis sensible à toutes les formes de beauté et les créations de la nature sont

inégalables. Comment imiter la complexité et la subtilité d'un feuillage dans la lumière du matin ? On oublie trop souvent que cette beauté nous environne. Inutile de courir le monde pour la rencontrer. Elle est toujours disponible pour un homme condamné à l'immobilité. Ce n'est pas un pis-aller, une façon de se satisfaire de peu. Les merveilles sont là, il suffit simplement de savoir les voir. En ce sens-là, cette immobilité m'a invité à l'observation attentive et elle m'a fourni un matériau d'écriture.

Question 6 : votre paralysie, causée par la maladie, a évolué jusqu'à la tétraplégie. Comment se passe aujourd'hui le processus d'écriture ?

Michel : Lorsque la paralysie est remontée au niveau des membres supérieurs et a évolué en tétraplégie, après 2000, j'ai eu recours au dictaphone. J'étais initialement droitier et pourtant la main gauche est restée la plus mobile mais dotée d'une faible préhension. On a donc fixé l'appareil sur ma main droite avec un bracelet élastique pour que je l'actionne de l'autre. Quand j'ai perdu la force nécessaire pour presser une touche plate, il a fallu recourir à un petit bricolage pour donner du volume à ce bouton de commande. Jusqu'à cette étape, je travaillais phrase par phrase : pause, réflexion, enregistrement. La crispation des bras m'a rendu ce va-et-vient impossible. Désormais, je conçois, souvent à l'occasion de mes nuits sans sommeil, une plage de création que je dicte de façon continue pendant plusieurs heures, l'après-midi, dans le calme du jardin.

Question 7 : Comment faites-vous une fois que vos textes sont dictés ?

Michel : Je travaille depuis quatre années avec deux personnes qui tapent mes textes. Vient ensuite la phase de relecture où je tente d'affiner le récit et où leur rôle ne se limite pas à un simple appui technique. Nous dialoguons. Je sollicite leur avis et leur ressenti.

Question 8 : Recevez-vous des aides pour cette « assistance littéraire » qui dépasse de beaucoup « l'aide humaine » fournie par l'allocation de prestation de compensation du handicap ?

Michel : Les réponses, de la part des organismes et des associations dédiés au handicap, sont rarement rapides et adaptées. J'ai, par exemple, sollicité une assistance pour l'accès à la reconnaissance vocale pour laquelle j'attends toujours un retour.

Question 9 : Pensez-vous que vous vous laisserez séduire, à terme, par le roman ? Sur quelle thématique écrivez-vous en ce moment ?

Michel : J'ai publié un roman court, « L'été de mes quinze ans ». Je travaille sur plusieurs projets. Le retour d'un homme sur ses années d'enfance. Un autre qui fuit son existence quotidienne après un burn-out... D'autres récits sont déjà achevés : un roman de fantasy, « Le Prince des gobelins » ; un roman loufoque, « Parcours d'un mythomane » ... Ce dernier texte résulte d'une histoire cocasse. De la rencontre quotidienne avec mon kiné sont nées des divagations qui avaient pour but d'éviter la monotonie de ces rendez-vous.

Quelques années auparavant, avec une amie, nous avons publié un témoignage sur la campagne de notre enfance, « Société rurale. Le grand bouleversement de l'après-guerre. ». J'ai aussi rédigé une version plus personnelle de ces souvenirs pour laquelle je recherche un éditeur, « Une enfance campagnarde. Mémoires d'un sauvageon ».

Nous travaillons également avec une amie sur un projet photographique, « une année au jardin », des images au fil des saisons. Nous nous sommes fixés une unité d'espace et de temps, mon jardin sur une année, pour démontrer que la beauté se cache dans les détails.

4. Entretien avec Tamara, 19 ans, illustratrice de la couverture



Une œuvre avait été sélectionnée fin juin sur concours. Malheureusement l'original a été perdu par la poste et la résolution de la photo du dessin en question ne pouvait permettre l'impression. L'éditrice s'est donc retrouvée sans couverture une semaine avant la date de sortie. Elle est donc allée voir les artistes chinois du Parc international cévenol du Chambon-sur-Lignon pour leur demander de la mettre en contact avec de jeunes artistes de leur pays. Le délai étant très court ils n'étaient pas sûrs de pouvoir trouver un jeune en si peu de temps mais ont affirmé vouloir aider pour le prochain projet (couverture à remettre début septembre). En parallèle elle a lancé une demande en russe sur Facebook à ses amis de Moscou et Saint-Petersbourg et a obtenu trois projets. Celui de Tamara Abramyan a été choisi.

Question 1 : Tamara, vous êtes Russe et vivez à Moscou, comment avez-vous su que la maison d'éditions Renaissens recherchait un illustrateur/une illustratrice pour la couverture de son dernier ouvrage ?

Tamara : Par mon père et ma mère qui sont de bons amis de l'éditrice et l'ont connue il y a des années quand elle travaillait à Moscou pour le Comité international de la Croix-Rouge et passait ses soirées au théâtre où mes parents travaillaient. Ils sont toujours restés en contact et comme elle avait posté une annonce en russe sur facebook ils m'ont prévenue.

Question 2 : les éditions Renaissens ne publient que des auteurs handicapés, leur objectif étant de changer le regard de la société sur le handicap afin que les personnes handicapées soient mieux intégrées. Que pensez-vous de cette initiative?

Tamara : En Russie, on valorise beaucoup le travail fait par les personnes handicapées. Le courage est vraiment reconnu dans notre pays comme une qualité qui passe avant toutes les autres. Le courage et le travail. Je me souviens d'une exposition d'un homme qui n'avait plus de bras et avait peint avec ses pieds. Son exposition avait été un extraordinaire succès. Donc je trouve cette initiative excellente si en France les personnes handicapées ne sont pas assez intégrées au reste de la société. Il faut tout faire pour qu'elles se sentent les égales des autres.

Question 3 : Les couvertures des ouvrages de Renaissens ne sont réalisées que par des jeunes de moins de vingt ans pour sensibiliser la jeune génération au handicap ? Pensez-vous que ce projet puisse être efficace en France et dans votre pays?

Tamara : En France je ne sais pas car, bien que j'aie fait toutes mes études dans une école de Moscou où le français nous était enseigné dès la première classe du primaire je ne suis jamais allée en France. Pas encore. Mais en Russie, on encourage beaucoup le bénévolat en faveur des personnes qui n'ont pas les mêmes chances que les autres, et, en particulier les personnes qui sont physiquement limitées. Dès le primaire, une fois par mois un jour est consacré soit aux enfants malades, soit aux orphelins, soit aux vieillards, soit aux personnes handicapées, soit aux animaux délaissés. La maîtresse nous dit ce dont ils ont besoin et nous devons tous apporter quelque chose : un jouet ou des feutres par exemple pour les enfants, un livre pour une personne handicapée pour lui faire la lecture, une écharpe chaude pour les personnes âgées, de la nourriture pour les animaux. Et nous nous rendons dans les orphelinats, les hôpitaux ou les refuges avec la maîtresse et nous y passons la journée. Mon enfance a été marquée par ces moments de partage. Ensuite, en secondaire nous avons un petit carnet, comme un passeport dans lequel toutes nos activités bénévoles en faveur des personnes handicapées sont notées et nous rapportent des points en plus pour notre résultat annuel général. Au début, la motivation est d'avoir des points en plus mais très vite nous comprenons que ces personnes ont besoin de notre aide et que ce que nous leur apportons est beaucoup plus important que les points en plus que nous obtenons en fin d'année. C'est un gros plus d'avoir un

passerport de bénévolat bien rempli. Ce petit passerport est ensuite envoyé à l'université – il joue aussi pour notre admission - et il est conservé par l'université où l'administration continue à y inscrire nos activités bénévoles. Nous le récupérons quand nous terminons l'université et il nous sert beaucoup pour trouver un travail. L'employeur peut voir le temps que nous avons passé à aider les personnes physiquement limitées et le type de personne que nous sommes vraiment au fond de nous-mêmes. Toutes les activités bénévoles que nous effectuons en faveur de l'environnement et des animaux y sont aussi inscrites.

Question 4 : En France, l'éducation nationale paye des adultes pour s'occuper des écoliers, collégiens ou lycéens handicapés pour les aider dans leur scolarité et faciliter leur intégration. On les appelle des AVS (auxiliaires de vie scolaire). Avez-vous ce même type d'intervenants dans vos écoles ?

Tamara : Chez nous, quand on a une élève handicapée dans sa classe, elle n'est jamais seule. D'abord c'est sa meilleure amie (ou son meilleur ami pour les garçons) qui l'aide et si celle-ci est absente c'est tout le monde qui la remplace. On n'a pas besoin que le prof nous donne des instructions ou comme c'est le cas dans certains pays qu'un élève soit désigné chaque semaine. Nous aidons de manière naturelle et spontanée, comme on nous aiderait si on se trouvait dans la même situation. L'une de mes amies avait en primaire un sourd profond qui ne pouvait pas parler et bien tous les élèves avaient appris la langue des signes pour qu'il ne soit pas seul dans son coin. La maîtresse indiquait aux élèves ce qu'il fallait lui expliquer après le cours. Tous l'aidaient en langue des signes. Et il a très bien réussi. Par contre je n'ai jamais rencontré d'aveugle à l'école. Je crois que chez nous ils étudient dans des instituts spécialisés.

Question 5 : L'auteur qui a écrit l'ouvrage dont vous avez dessiné la couverture est tétraplégique et doit payer des personnes pour taper ses textes. Comment cela se passerait chez vous ?

Tamara : ce serait impensable quand tant de jeunes à partir de 15 ans pourraient l'aider dans le cadre de leurs activités bénévoles. L'information nous serait donnée par l'école et toutes les séances seraient marquées dans notre petit carnet. Il nous est très difficile de penser que personne ne se porte volontaire pour aider cet auteur handicapé. Il y a une autre chose que nous valorisons à l'école : la santé à travers l'éducation physique. Si nous avons de bons résultats dans cette matière cela signifie que nous faisons attention à notre santé et que nous nous tenons à l'écart de l'alcool, de la cigarette et de la drogue. Voilà les deux domaines qui nous rapportent des points en plus : 1. Nous occuper des personnes limitées physiquement et 2. préserver le capital santé que nous avons eu la chance d'avoir à la naissance.




Question 6 : Vous avez un lien particulier avec la France car vous avez étudié dans une école russe où le français était enseigné depuis le primaire. Vous avez appris et lu les grands auteurs français, quel est votre sentiment en tant que jeune Russe d'illustrer un ouvrage littéraire français ?

Tamara : J'en suis très fière. J'avais déjà illustré, à l'école, des poèmes de Prévert et de Max Jacob, de Verlaine et de Maurice Carême.

Question 7 : Vous venez d'avoir 19 ans et vous avez terminé votre première année de conception du design de costumes à l'université d'Etat UERTS de Moscou. Est-ce que ce choix a un lien avec la France ?

Tamara : Je voulais en fait étudier à Paris à l'école de cinéma d'animation des Gobelins mais c'était trop cher. Ce que j'étudie en ce moment me permettra dans 4 ans d'intégrer une école de cinéma d'animation. J'espère alors pouvoir étudier en France car je parle la langue couramment.

5. Le projet Renaissens et sa fondatrice.

	<p>Ouvrages déjà parus : <i>La Paix toute une histoire</i>, par Sophie-Victoire Trouiller, aveugle de naissance Essai sur le storytelling, 160 pages, collection Comme Tout Un Chacun (ISSN : 2649-8839), sorti le 16 octobre 2018 http://www.renaissens-editions.fr/la-paix-toute-une-histoire/</p> <p><i>L'Insurgée aux Yeux d'ombre</i>, par Diane Beausoleil, aveugle de naissance. Roman ayant pour cadre la Commune de Paris, 332 pages, collection Voir Autrement (ISSN 2678-8667), sorti le 29 avril 2019. http://www.renaissens-editions.fr/linsurgee-aux-yeux-dombre/</p>	 
-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Chantal Lebrat, 57 ans, fondatrice et directrice littéraire des éditions Renaissens

Les Éditions Renaissens sont nées d'une réflexion sur le handicap et l'emploi. Leur fondatrice, ancienne journaliste et écrivain, titulaire de plusieurs masters et polyglotte, s'est retrouvée en AAH* après 24 années d'une carrière d'exception, dont dix ans sur le terrain des guerres civiles, tensions interethniques et conflits internationaux. (CICR, OSCE, UE...)

Atteinte d'une sclérose en plaques dès son entrée dans la vie active, Chantal Lebrat a toujours caché sa maladie pour ne pas compromettre son avenir professionnel.

Début 2018, elle crée les Éditions Renaissens, forte du constat qu'en dépit d'une littérature pléthorique sur le handicap - à laquelle s'ajoute une kyrielle de programmes dits « inclusifs » -, les personnes handicapées sont toujours privées, en France, d'une participation pleine et effective à la société. Ses objectifs : 1. changer le regard de la société sur le handicap ; 2. apporter aux personnes handicapées reconnaissance et identité citoyenne ; 3. utiliser l'écriture comme outil thérapeutique.

*Allocation adulte handicapé

Le mot de l'éditrice

« J'ai créé les éditions Renaissens pour soutenir les personnes handicapées à travers l'écriture. Je veux que leur talent soit connu du plus grand nombre. Aveugles, malvoyants, sourds, handicapés moteurs, victimes de maladies graves... toutes ces personnes sont mes auteurs. Je les coache quel que soit le genre et le sujet qu'ils choisissent, depuis leur envie d'écrire jusqu'à la parution de leur livre dont j'assure la promotion et le suivi. De l'ombre ils passent à la lumière et deviennent les acteurs incontournables de la société de demain. »

Les quatre collections des éditions Renaissens

Voir Autrement, accueille les textes de fiction d'auteurs qui n'ont jamais vu et ont par conséquent une autre perception du monde qui les entoure. C'est dans cette collection que s'insère le deuxième ouvrage des éditions Renaissens, *L'insurgée aux yeux d'ombre*, de Diane Beausoleil. Sorti le 29 avril ce roman historique, superbement documenté et étonnement réaliste, met en scène Louise Michel ainsi que d'autres figures marquantes de la Commune. Un numéro d'ISSN a été attribué par la BNF à cette collection en juillet 2019.

Comme tout un Chacun, rassemble de manière indistincte les œuvres d'auteurs handicapés (quel que soit leur handicap) qui, comme tout un chacun, écrivent pour être lus. Essais, témoignages, romans, nouvelles... Cette collection, qui concerne tous les genres, a été inaugurée fin octobre par Sophie-Victoire Trouiller, aveugle de naissance, avec un essai remarquablement limpide sur le storytelling, intitulé *La Paix, toute une histoire !* Un numéro d'ISSN a été attribué par la BNF à cette collection en mars 2019.

Les Mots du Silence, est une collection essentiellement réservée aux sourds profonds. Formes stylistiques inattendues, elliptiques, minimalistes ou classiques, le choix du genre est libre (fiction ou non-fiction) et inclut également de la poésie. Afin de recruter des auteurs sourds, l'éditrice a assisté en juin, à Paris, à un séminaire donné par la Fédération Nationale des Sourds de France (FNSF). Dispensé en langue des signes sans aucune traduction elle a pu néanmoins identifier trois personnes qui aimeraient s'exprimer. Il s'agira dans un premier temps d'un ouvrage questions-réponses. De par leur scolarité inadaptée et souvent chaotique, les sourds ont de grandes difficultés pour écrire mais ont beaucoup à dire.

Egalité, s'adresse au handicap social qui touche celles et ceux qui, pour différentes raisons, ont perdu leur identité « sociale ». Lorsque l'éditrice s'est retrouvée en AAH après une carrière d'exception elle a soudain ressenti la souffrance de ces personnes sans futur. Cette collection est censée aider à se reconstruire celles et ceux qui ne voient pas la lumière au bout du tunnel.

6. Le présent et le futur des éditions Renaissens



Maison d'édition à compte d'éditeur, Renaissens verse à ses auteurs le même pourcentage sur les ventes que celui qui se pratique habituellement dans la profession.

Polyvalente, Chantal Lebrat est parvenue à limiter les coûts de fabrication pour une qualité optimum. Pour cela, elle a sollicité toutes ses compétences professionnelles : direction littéraire (recherche d'auteurs, sélection des manuscrits, conseils et accompagnement), direction artistique (charte graphique, format, papier, réalisation des maquette, des couvertures, création du logo), secrétariat d'édition (correction, réécriture, signature des bons à tirer), administration/juridique (contrats, ISBN, dépôt légal, référencement, impression, distribution), promotion (presse, réseaux sociaux et administration du site).

Son projet n'existe pour l'instant que grâce à son épargne. « Qui ne tente rien sans rien », dit-elle, consciente qu'avec 6 projets en préparation elle doit rapidement trouver des sources de financement pour atteindre ses objectifs. Dans cette perspective elle s'est récemment rapprochée de HelloAsso qui l'a aidée à mettre en place deux campagnes, l'une d'adhésions, l'autre de dons.

<https://www.helloasso.com/associations/renaissens-editions-association/adhesions/formulaire-d-adhesion>

<https://www.helloasso.com/associations/renaissens-editions-association/formulaires/1>

Elle envisage d'accueillir deux jeunes en service civique, dont un sourd afin de développer la collection Les Mots du Silence. Un valide, sera chargé d'intervenir dans les collèges et les lycées afin de sensibiliser les jeunes au handicap et obtenir le soutien des professeurs d'art plastique. Les illustrations des couvertures, confiées à des jeunes de moins de 20 ans, suscitent des discussions et échanges au sein de l'établissement scolaire/universitaire dont ils sont issus et doivent être accompagnées d'autres projets.

Si sa recherche de fonds se concrétise, elle sera à même de recruter un jeune stagiaire en alternance, spécialisé en « édition ». Consultez le site : www.renaissens-editions.fr

7. Entretien avec l'éditrice sur le handicap

Question 1 : Que pensez-vous de la considération du handicap en France ?

Chantal : On dirait que la France devient un pays de handicapés. La nouvelle tendance, soutenue par le gouvernement, est d'inciter chacun à faire une demande de reconnaissance de travailleur handicapé et faire valoir ses droits en tant que tel. Quand on sait que 95% des demandes sont acceptées par les MDPH, cela ne rime plus à rien. Cela permet surtout aux entreprises de recruter leur quota de handicapés au sein même de leur personnel, d'échapper à la contrainte d'avoir à gérer des personnes porteuses de handicaps lourds et surtout de ne rien payer à l'Agefiph. On ne peut pas mettre sur pied d'égalité une personne qui a un mal de dos chronique avec une aveugle ou un sourd profond.

Question 2 : Vous trouvez cela injuste ?

Chantal : Oui, car ces personnes prennent la place des autres, par exemple dans les concours administratifs où elles bénéficient de méthodes d'admission sur entretien et non sur concours. L'une des autrices que je vais éditer, très malvoyante, s'est présentée à l'entretien des catégories A des Affaires étrangères réservé aux handicapés. Avec elle se présentaient des valides qui utilisaient leur RTPH pour échapper au concours classique. Quelle chance pouvait-elle avoir ?

Question 3 : Vous avez travaillé 24 ans sans jamais révéler votre maladie. Si c'était à refaire le referiez-vous ?

Chantal : Absolument et il va de soi que lorsqu'on a un travail passionnant et des responsabilités on n'affiche pas son handicap s'il ne se voit pas, ni même sa maladie. Si j'avais évoqué ma sclérose en plaques, le CICR ne m'aurait jamais recrutée comme déléguée, l'armée ne m'aurait jamais nommée officier sous contrat. Je n'aurais rien vu du monde et j'aurais tourné autour de mes problèmes. Au lieu de cela j'ai eu une vie professionnelle passionnante que je n'échangerais même pas pour un statut de valide.

Question 4 : Mais n'est-ce pas dangereux de ne pas montrer son handicap au travail ?

Chantal : Si vous ne mettez pas les autres en danger ou si votre handicap ne compromet pas votre mission, il est préférable de ne pas le montrer. Je reste persuadée que ceux qui font des demandes RQTH pour trois fois rien n'apprécient pas leur emploi ou ont peur de le perdre.

Question 5 : Ne regrettez-vous pas de ne pas avoir révélé votre sclérose en plaques quand vous aviez un poste qui pouvait vous donner droit à la pension d'invalidité.

Chantal : C'est sûr que si j'avais la pension d'invalidité, je gagnerai correctement ma vie, car calculée sur mon salaire le plus haut. Je pourrais prendre une voiture en leasing et partager ma vie avec un compagnon. Avec l'AAH on n'a le droit de ne rien faire, pas même de vivre en couple au risque de tout perdre. Mais je ne regrette rien. Quand mon neurologue de l'époque m'a proposé de me mettre en invalidité, j'envisageais au contraire de partir en opérations extérieures avec le ministère de la Défense qui m'employait, ce que je suis finalement arrivée à obtenir. Pas en Afghanistan comme je le souhaitais mais en Ossétie du Sud. Déjà pas mal pour une sclérosée en plaques (rires !). Lors de mon dernier contrat au Kirghizstan, j'étais détachée par les Affaires étrangères auprès de l'OSCE pendant un an mais payée de façon à ce que l'Etat français ne soit pas obligé de me déclarer. Arrêtée pour cause de poussée Je n'ai donc pas pu bénéficier de la pension d'invalidité.